

Un plan d'action-emploi pour les personnes handicapées

Questions d'orientation pour la rétroaction de la communauté

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick s'est engagé à élaborer un plan d'action-emploi pour les personnes handicapées en collaboration avec des partenaires communautaires, employeurs, et gouvernementaux. Le plan vise à améliorer la participation des personnes handicapées de la province au marché du travail. Les coprésidents du comité directeur, le député Danny Soucy et le représentant des employeurs Jonathan Davenport (UPS Canada), acceptent les propositions pour le processus de consultation. Les propositions doivent être reçues par le Conseil du premier ministre sur la condition des personnes handicapées au plus tard **le 20 janvier**. Elles doivent préférablement se rapporter aux questions d'orientation suivantes :

- 1) Quelles pratiques relatives à l'emploi et aux personnes handicapées existent actuellement au Nouveau-Brunswick? Les meilleures pratiques peuvent comprendre les politiques, les programmes, les services et les soutiens pour les personnes handicapées qui fonctionnent bien.
- 2) De quel genre d'appui et de programme de soutien les personnes handicapées ont-elles besoin pour se trouver un emploi gratifiant et demeurer en poste?
- 3) À votre avis, de quoi les employeurs ont-ils besoin pour attirer, embaucher, maintenir en poste et assurer la formation continue de davantage de personnes handicapées?
- 4) Quels sont les trois projets ou changements prioritaires à mettre en œuvre le plus tôt possible afin d'aider les personnes handicapées à se trouver un emploi et à demeurer en poste?
- 5) Avez-vous autre chose à ajouter?

Les propositions doivent être envoyées au Conseil du premier ministre sur la condition des personnes handicapées par la poste au 440, rue King, bureau 648, Fredericton (N.-B.) E3B 5H8 ou par courriel à pcsd@gnb.ca. Les propositions doivent être reçues au plus tard **le 20 janvier**.

D'autres formats sont disponibles sur demande en communiquant avec le Conseil.

Pour obtenir davantage de renseignements à ce sujet, veuillez consulter le site Web du Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées (www.gnb.ca/conseil).

Demeurez aussi au courant en vous joignant à notre groupe Facebook, au www.facebook.com : cherchez *CPMCPH* (français) ou *Premier's Council on the Status of Disabled Persons* (anglais).

Suivez-nous aussi sur Twitter, à www.twitter.com : cherchez *NBPCSDP*.

Le Comité directeur du plan d'action-emploi attend vos idées!

Danny Soucy
Coprésident du Comité directeur

Jonathan Davenport
Coprésident du comité directeur